



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 51395

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les difficultés du secteur du transport de la messagerie et sur l'offre de reprise de Mory-Ducros par Arcole industries. Selon toute vraisemblance, Arcole industries prévoit, dans son offre de reprise validée par le tribunal de commerce de Pontoise le 6 février 2014, la reprise de 2 210 salariés sur 5 000. Concernant les 2 850 salariés licenciés, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) prévoit, notamment, la création d'un contrat de sécurisation professionnelle et d'une bourse à l'emploi qui serait également ouverte aux 2 000 salariés des entreprises sous-traitantes qui seraient licenciés. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour s'assurer de l'avenir de tous les salariés et que les promesses et engagements pris par toutes les parties seront effectivement et rapidement tenus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51395

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1994

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)